



PRÉFET DES PYRÉNÉES- ATLANTIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POLLUTION AUX GRANULES PLASTIQUES INDUSTRIELS : LES SERVICES DE L'ÉTAT RESTENT VIGILANTS FACE À D'ÉVENTUELLES POLLUTIONS SUR LE LITTORAL BASQUE

à Pau, le 15 janvier 2024

Le 8 décembre 2023, le TOCONAO, un porte-conteneurs de 300 mètres battant pavillon libérien, a informé les autorités portugaises de la perte de six conteneurs à environ 80 km au large des côtes portugaises et à proximité de la frontière espagnole, par 2600 mètres de fond. Un des conteneurs renfermait environ 26 tonnes de Granulés Plastiques Industriels (GPI), conditionnés en 1040 sacs de 25 kg. Chaque sac de GPI représente environ 1 million de GPI.

Les autorités françaises et espagnoles échangent régulièrement des informations pour le suivi de la dispersion de ces granulés plastiques industriels.

À ce stade aucune détection de cette cargaison n'a eu lieu sur le littoral des Pyrénées-Atlantiques, mais la vigilance reste de mise. Si le risque d'une arrivée des granulés plastiques industriels sur nos plages demeure faible, il ne peut, en effet, être totalement écarté.

Les services de la préfecture maritime et de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques assurent une veille permanente afin d'être en mesure d'appuyer l'action des collectivités territoriales concernées dès lors que leur capacité de lutte viendrait à être dépassée.

En cas de découverte, les populations sont invitées à ne pas manipuler ces granulés, ni d'éventuels sacs en contenant, même s'ils ne présentent aucun caractère de toxicité directe pour l'Homme (sauf à ce qu'ils soient ingérés) et à prévenir les mairies les plus proches afin que les opérations de nettoyage du littoral puissent être entreprises selon les techniques les plus appropriées en la circonstance.

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle

Pôle communication (réservé à la presse)

• En journée :

Tel : 05 59 98 24 50 | 06 26 14 12 79

pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

• En soirée, de 18h30 au lendemain 8h et le week-end, du vendredi 18h30 au lundi 8h (astreinte communication) :

Tel : 06 15 20 31 38

pref-astreinte-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

2 rue du Maréchal Joffre, 64 021 Pau Cedex

Tel : 05 59 98 24 24

www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr

@prefet64    

La préfecture maritime (CROSS Corsen) est en charge de la centralisation des informations relatives à d'éventuelles pollutions sur la façade atlantique. Ces remontées d'information peuvent se faire par téléphone au 02 98 89 31 31.